



Une invitation à vous engager dans la merveilleuse  
aventure de **Lire et faire lire**

**DÉMARREZ UNE ANTENNE LOCALE**

[www.lireetfairelire.qc.ca](http://www.lireetfairelire.qc.ca)

lireetfairelirequebec



## LES BONHEURS DE LA LECTURE POUR LES ENFANTS PAR LES 50 ANS+



# DOUBLE MISSION

---

Deux préoccupations sociales sont à l'origine de la création du programme Lire et faire lire : le taux élevé de décrochage scolaire et le vieillissement accéléré de la population.

Considérant que le plaisir de la lecture en bas âge est reconnu comme une clé importante du développement global et que la participation sociale contribue grandement au bien-être des retraités, Lire et faire lire s'est donné une double mission :

- Offrir dans les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance, en collaboration avec les bibliothèques et le milieu communautaire un programme de lecture aux enfants de 4 à 8 ans afin de développer le plaisir de lire, de diminuer l'échec scolaire, d'aider à l'intégration des enfants de familles immigrantes ou d'enfants en difficulté d'apprentissage, ainsi que de prévenir la délinquance.
- Intégrer les personnes de 50 ans+ dans l'action bénévole auprès de ce programme de lecture afin de briser leur isolement et de leur permettre de retrouver un rôle actif et enrichissant au sein de la communauté.

# HISTORIQUE

---

- 1999 Fondation de Lire et faire lire en France par l'écrivain Alexandre Jardin et le journaliste Pascal Guénée.
- 2001 Présentation du programme Lire et faire lire par Alexandre Jardin lors d'un colloque, à Montréal.  
À la suite de cette présentation, plusieurs organismes communautaires unissent leurs efforts pour développer et adapter le programme au Québec.
- 2002 Création de l'organisme Lire et faire lire au Québec.
- 2003 Démarrage de 8 projets avec 100 bénévoles-lecteurs de 50 ans+ et 600 enfants de 4 à 8 ans, répartis dans 8 villes du Québec.
- 2004 Lancement officiel de Lire et faire lire dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur en avril et début des activités à l'automne.

# PROGRAMME

---

Le programme Lire et faire lire jumèle de 2 à 5 enfants de 4 à 8 ans à un bénévole-lecteur de 50 ans+ qui vient partager les bonheurs de la lecture et des livres. L'activité se déroule dans les services éducatifs de garde à l'enfance et les écoles, tous les enfants du groupe y participent. Au cours de la rencontre, le bénévole-lecteur fait la lecture de livres qu'il a préalablement choisis. Les albums seront privilégiés, car ils couvrent une multitude de genres : contes traditionnels, modernes ou réinventés, documentaires, fables et légendes, bandes dessinées, comptines et poésies, albums sans texte et « inclassables », etc.

Les séances de lectures ont lieu une fois par semaine, 8 semaines consécutives. Cette stabilité est importante, car elle favorise le développement d'un lien précieux et enrichissant autant pour l'enfant que pour le bénévole-lecteur. Le développement de ce lien est au cœur de la réussite du programme Lire et faire lire. Une relation unique où le plaisir partagé de la lecture contribue à :

- Diminuer l'échec scolaire
- Faciliter l'intégration des enfants de familles immigrantes
- Aider les enfants en difficulté d'apprentissage
- Prévenir la délinquance
- Encourager l'action bénévole
- Offrir une occasion de s'impliquer activement dans la communauté
- Contrer l'isolement des aînés

# FONCTIONNEMENT

---

## L'ORGANISME NATIONAL DE LIRE ET FAIRE LIRE

L'organisme national a pour mandat de faire la promotion du programme Lire et faire lire et de le développer sur l'ensemble du territoire québécois et d'autres provinces canadiennes. Il offre un programme « clé en main » et un soutien continu aux organismes qui veulent démarrer une antenne locale de Lire et faire lire dans leur communauté. Il les assiste dans la mise en place du programme et les soutient dans leurs actions.

## LES ANTENNES LOCALES

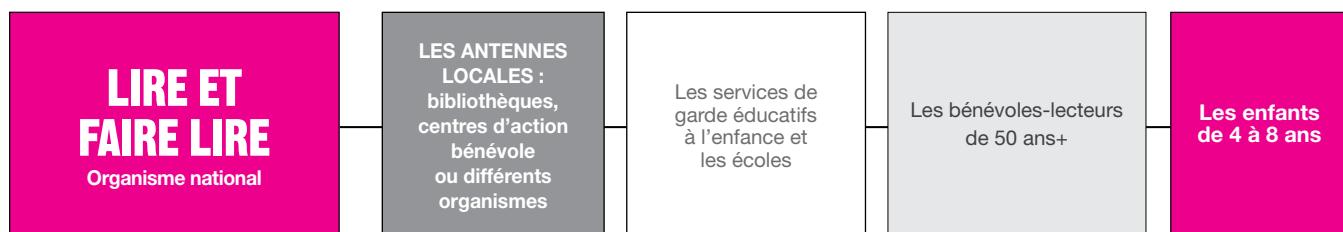
Les antennes locales de Lire et faire lire sont des organismes bien implantés dans leur milieu : bibliothèques, centres d'action bénévole, maisons de la famille, organismes à but non lucratif, etc. Elles coordonnent le programme pour les services éducatifs de garde à l'enfance et les écoles qui en font la demande. Notez que ceux-ci peuvent aussi être des antennes locales.

## LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE ET LES ÉCOLES

Les séances de lecture du programme Lire et faire lire ont lieu dans les services éducatifs de garde à l'enfance et les écoles auprès des enfants de 4 à 8 ans.

## LES BÉNÉVOLES-LECTEURS

Les bénévoles-lecteurs sont des personnes de 50 ans+ qui aiment la lecture et les enfants.



## ÉTAPES DE DÉMARRAGE

---

1. Adhérer à Lire et faire lire à titre d'antenne locale. Voir le formulaire d'adhésion ci-joint.
2. Lire attentivement le document **Programme Lire et faire lire - La trousse de l'antenne locale** remis lors de votre adhésion. Ce document est une clé de la réussite d'une antenne locale. L'équipe de l'organisme national de Lire et faire lire est là pour vous appuyer. N'hésitez pas à communiquer avec nous et à consulter notre site : [www.lireetfairelire.qc.ca](http://www.lireetfairelire.qc.ca) où vous trouverez beaucoup d'information.
3. Offrir le programme Lire et faire lire aux services de garde éducatifs à l'enfance ou aux écoles de votre communauté.
4. Recruter des bénévoles-lecteurs de 50 ans+ et procéder à la vérification de leurs antécédents judiciaires.
5. Former les bénévoles-lecteurs et leur remettre le document inclus dans la trousse de l'antenne locale : **Programme Lire et faire lire — Guide d'autoformation du bénévole-lecteur**.
6. Impliquer votre bibliothèque locale.
7. Établir, avec les services de garde éducatifs à l'enfance ou les écoles qui participent au programme, votre calendrier de lectures Lire et faire lire.
8. Commander le matériel nécessaire au bon fonctionnement de votre antenne locale.
9. Superviser la première rencontre de lecture... et les suivantes. Voir à ce que les bénévoles-lecteurs se retrouvent entre eux après une rencontre afin d'échanger trucs et astuces.

# RESSOURCES

---

À l'étape du démarrage du programme ou dans sa gestion régulière, les antennes locales peuvent compter sur le soutien attentif et constant du bureau national de Lire et faire lire qui met une multitude d'outils, son savoir et son expérience à leur disposition :

- La Trousse de l'antenne locale
- Du matériel promotionnel pour le recrutement de bénévoles-lecteurs
- Du matériel pour le bon fonctionnement du programme
- Des suggestions de lectures
- Du soutien téléphonique et par courriel
- Des journées de formation pour les coordonnateurs et les bénévoles-lecteurs
- Des activités de réseautage
- Une infolettre

# CONCLUSION

---

Lire et faire lire est une occasion unique de faire une réelle différence et de vivre une aventure passionnante au cœur de l'enfance grâce au plaisir partagé de la lecture.

## **Vous aimeriez en faire partie?**

Il suffit de remplir le formulaire d'adhésion de l'antenne locale ci-joint et de le retourner accompagné du paiement de la cotisation annuelle. À la réception de ces documents, nous vous ferons parvenir *La Trousse de démarrage d'une antenne locale de Lire et faire lire* qui contient tous les outils de gestion, de formation et de promotion nécessaires à l'implantation et à la coordination du programme dans votre milieu.

## **Vous avez des questions?**

**N'hésitez pas à communiquer avec nous :**

### **Lire et faire lire**

150, rue Grant, bureau 315

Longueuil (Québec) J4H 3H6

Téléphone : 579 721.1113 ou 1 855 330.1113

info@lireetfairelire.qc.ca

Télécopieur : 579 721.1611

[www.lireetfairelire.qc.ca](http://www.lireetfairelire.qc.ca)

**lireetfairelirequebec** 



# ENGAGEMENT DE L'ANTENNE LOCALE

---

L'antenne locale veut une réelle implication dans sa communauté par le mouvement citoyen qu'est le programme Lire et faire lire et elle a la volonté de contribuer à développer et à promouvoir le goût et le plaisir de la lecture chez les enfants à travers le développement de liens intergénérationnels.

## STATUT

---

L'antenne locale prend naissance au sein d'un organisme déjà implanté dans sa ville, sa municipalité ou sa région, dont la mission concorde avec les objectifs de Lire et faire lire, et qui remplit les conditions d'adhésion.

## RÔLE

---

- L'antenne locale implante et coordonne le programme Lire et faire lire dans sa localité en respectant la mission et le fonctionnement du programme Lire et faire lire.
- Elle désigne un coordinateur qui devient l'interlocuteur de Lire et faire lire.
- Elle communique avec les services de garde éducatifs à l'enfance et les écoles de son secteur pour la mise en place du programme.
- Elle recrute, forme et encadre les bénévoles-lecteurs.
- Elle s'assure que la « Vérification d'antécédents des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables » est faite pour chaque bénévole-lecteur qui interagira avec des enfants et que cette vérification sera renouvelée aux 3 ans.
- Elle possède une assurance de responsabilité civile couvrant les bénévoles-lecteurs.





**Lire et faire lire**  
150, rue Grant, bureau 315  
Longueuil (Québec) J4H 3H6  
T. 579 721.1113 • 1 855 330.1113  
Téléc. 579 721.1611  
info@lireetfairelire.qc.ca  
[www.lireetfairelire.qc.ca](http://www.lireetfairelire.qc.ca)

## Antenne locale Lire et faire lire Cotisation annuelle de 35 \$

- Nouvelle adhésion  
 Renouvellement pour l'année  
scolaire 20\_\_\_\_/20\_\_\_\_

# FORMULAIRE D'ADHÉSION

### IDENTIFICATION ET COORDONNÉES DE L'ANTENNE LOCALE

ORGANISME COMMUNAUTAIRE

famille     bénévolat     aînés     culturel

autre : précisez \_\_\_\_\_

ORGANISME PUBLIC

bibliothèque     conseil d'établissement

commission scolaire     école

service éducatif de garde à l'enfance

autre : précisez \_\_\_\_\_

Nom de votre organisme : \_\_\_\_\_

Nom de la directrice ou du directeur de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Arrondissement : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Télécopieur : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom de la personne désignée comme coordonnateur de l'antenne locale :

\_\_\_\_\_ Fonction au sein de l'organisme \_\_\_\_\_

Date prévue du début des activités \_\_\_\_\_

Tél. (si différent) : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

de votre antenne : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### ADHÉSION / RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LIRE ET FAIRE LIRE

La signature de cette section du document fait état de votre demande d'adhésion ou de renouvellement à Lire et faire lire. Sur acceptation de votre demande et réception de votre cotisation annuelle (chèque libellé à l'ordre de Lire et faire lire), votre organisme devient membre antenne locale de Lire et faire lire.

Je m'engage à lire *La Trousse de l'antenne locale* et à respecter les paramètres du programme Lire et faire lire.

\_\_\_\_\_  
Signature du coordonnateur de l'antenne locale

Date \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de la directrice ou du directeur de l'organisme

Date \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

### SECTION RÉSERVÉE À LIRE ET FAIRE LIRE

Date \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Numéro de membre